

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 19 mars 2013 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

M. Gélinault Dionne
Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

57-03-2013 **ADJOINTE ADMINISTRATIVE**

Il est donc
Proposé par M. Leslie Bélair, Maire
Et adopté à l'unanimité

Que suite aux recommandations du comité de sélection, le poste d'adjointe administrative soit offert à Mme Micheline Fortin.

Que M. Eric Rochon, Directeur Général et Leslie Bélair, Maire soit mandatés à négocier les conditions de travail et signent pour et au nom de cette municipalité tous documents relatifs à cette embauche.

58-03-2013 **EMPLOYÉ SAISONNIER**

Il est donc proposé par le conseiller M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil de Municipalité de Mansfield-et-Pontefract affiche une offre d'emploi dans le journal du Pontiac dans le but d'embaucher un journalier pour la saison 2013.

59-03-2013 **APPUIE (DYE GOLF CHUTES COULONGES) À MANSFIELD**

CONSIDÉRANT QUE le 17 septembre 2008 suite à la résolution 170-08-2008, où le conseil municipal de Mansfield a appuyé entièrement le projet de développement touristique et offert toute sa collaboration en plus de faire les démarches afin de modifier le règlement de zonage 198-2004;

CONSIDÉRANT QUE le 18 septembre 2008 suite à la résolution 2008-133 de la M.R.C. qui a appuyé sans réserve les démarches du club de golf Pontefract pour un centre de villégiature à Mansfield.

CONSIDÉRANT QUE le 19 février 2009 la C.T.P.A.Q. a été saisie de la demande d'exclusion de 233 hectares du territoire agricole dans le dossier 359210 et la décision positive rendue le 14 septembre 2010.

CONSIDÉRANT QUE le 26 octobre 2011 la Municipalité de Mansfield Pontefract, dans sa résolution 179-10-2011 a offert son support aux initiatives du projet de développement CTVP (Centre de villégiature et de Technologie du Pontiac) ou P.T.C.R.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires et promoteurs du Golf Pontefract ont rencontré la firme Dye Golf. et dans un premier temps ont un plan préliminaire pour la construction d'un parcours de golf 18 trous près des Chutes Coulonges à Mansfield qui étaient déjà la propriété de Georges Bryson Sr.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires et promoteurs du Golf Pontefract ont dans une deuxième phase un projet de construction d'un centre de villégiature (Hôtel) d'au moins 100 chambres de catégorie 4-5 étoile.

CONSIDÉRANT QUE la concrétisation de ce projet apporterait dans la région de Mansfield et du Pontiac la création entre 100-150 emplois directs et plusieurs autres emplois indirects, en plus de contribuer et stimuler très fortement le développement économique et touristique du Pontiac.

CONSIDÉRANT les correspondances, remarques et coopération de l'inspecteur municipal de Mansfield-Pontefract et du Directeur Général de la M.R.C. depuis 2008 (voir correspondance)

**IL EST DONC PROPOSÉ
PAR M. GILLES DIONNE
ET APPUYÉ À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil municipal de Mansfield-Pontefract offre son support, collaboration, coopération et appui aux initiatives de M. Ladouceur et associés dans les diverses étapes de leur projet.

60-03-2013 PRODUITS FORESTIERS COULONGE

Il est donc proposé par la conseillère Mme. Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité mandate M. Eric Rochon, Directeur général à représenter cette Municipalité lors de la Vente par Shérif des immeubles de la compagnie Produits Forestiers Coulonge qui aura lieu au mois de Mai 2013.

Que M. Rochon soit autorisé de soumissionner jusqu'au montant des taxes dues sur les immeubles et des frais encourus.

61-03-2013 LEVEE DE LA SESSION.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20:15

.....
M. Leslie L. Bélaïr
Maire.

.....
M. Eric Rochon
Secrétaire-Trésorier.